Syndicat des eaux du plateau des Rousses

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 25 FEVRIER 2020 A 18H30

Présents :

- **Les Rousses** : Jean-Sébastien LACROIX – Bernard MAMET
- **Bois d'Amont** : Christiane GROS
- **Prémanon** : Vincent HALLUIN
- **Lamoura** : Marie-Claire ROBEZ-MASSON
- **Lajoux** :
- **Septmoncel** : Sylvie MICHAUD – Joël DURIF

Absents : Jean-Marie PERROT (excusé) – Philippe MERMET (pouvoir à Jean-Sébastien LACROIX) – Christian BIENMILLER (pouvoir à Marie-Claire ROBEZ-MASSON) – Cathy BON (excusée) – Jean-Michel VANINI

SUEZ : Emilie LE GOFF

Cabinet ANDRE : Antoine DELACROIX

Secrétaire de séance : Christiane GROS

Le 25 février 2020 à 18h30, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, Mairie des Rousses, sous la présidence de Jean-Sébastien LACROIX, Président.

Le Président remercie tous les membres du comité syndical pour leur implication durant le mandat, les techniciens de SUEZ, les cabinets ANDRE (MERLIN) et IRH ingénieurs conseils. Il a vécu une belle expérience qui lui a beaucoup apporté. Il souhaite que le prochain mandat se passe bien et une bonne continuation dans la gestion du Syndicat. Il remercie Madame la Directrice Générale des Services et tout le secrétariat.

M. le Président adresse tous ses vœux de prompt rétablissement à Cathy BON.

M. le Président remercie les membres de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. **Désignation du secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte-rendu de la séance du 26 novembre 2019**
3. **Compte administratif 2019**
4. **Approbation du compte de gestion 2019 du trésorier**
5. **Affectation des résultats**
6. **Budget primitif 2020**
7. **Accord cadre à bons de commande 2020-2026 pour les travaux de renforcement et d'extension des réseaux du Syndicat : signature du marché**
8. **Bilan des travaux 2019**
9. **Programme de travaux 2020 et demandes de subventions**
10. **Personnel :**
 a. **Création d'un poste de rédacteur à 3h30**
 b. **Modification d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe en poste d'adjoint administratif 1ère classe à 11h30**
11. **Indemnités de conseil et de budget allouées au comptable public – Exercice 2019**
12. **Questions et informations diverses**

M. le Président propose d'ajouter une question à l'ordre du jour : ingénierie et animation du projet du COPIL de l'aire de captage et demande de subvention à l'agence de l'eau : le comité syndical décide à l'unanimité l'inscription de cette question supplémentaire.

Publié le : 10/07/2026 12:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/70570

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le comité syndical désigne à l'unanimité Christiane GROS secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 26 novembre 2019

M. le Président propose au Comité Syndical d'approuver le compte-rendu de la séance précédente. N'ayant aucune remarque à formuler, le comité syndical approuve par 6 voix et 1 abstention (Vincent HALLUIN car absent lors de la dernière séance) le compte rendu de la séance du 26 novembre 2019.

3 – Compte administratif 2019

M. le Président présente le compte administratif 2019 qui s'établit dans les grandes lignes comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2019	Réalisations
011	Charges à caractère générale	57 900,00	53 510,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 500,00	8 600,10
65	Autres charges de gestion courante	12 500,00	11 908,95
67	Charges exceptionnelles	13 500,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	365 000,00	340 049,06
022	DÉPENSES IMPRÉVUES	1 365,50	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	848 008,82	0,00
TOTAL		1 307 774,32	414 069,08

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2019	Réalisations
76	Produits financiers	0,00	1,42
70	Produits des services, du domaine et ventes	777 000,00	419 150,34
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,08
77	Produits exceptionnels	0,00	20,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	41 000,00	38 319,50
002	RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	489 774,32	0,00
TOTAL		1 307 774,32	457 491,34
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00	43 422,26

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2019	Réalisations
16	Emprunts et dettes assimilées	1 257 717,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 200,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 300,00	731,00
23	Immobilisations en cours	2 632 700,00	1 780 803,26
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	41 000,00	38 319,50
041	Opérations patrimoniales	1 000,00	0,00
001	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00
TOTAL		3 936 917,00	1 819 853,76

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2019	Réalisations
10	Apports, dotations, réserve	804 862,59	804 862,59
13	Subventions d'investissement	313 183,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	365 000,00	340 049,06
041	Opérations patrimoniales	1 000,00	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION	848 008,82	0,00
001	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	1 604 862,59	0,00
TOTAL		3 936 917,00	1 144 911,65
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		0,00	-674 942,11

Publié le : 10/07/2026 12:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/70570

RESULTATS

Résultat d'Investissement de l'exercice N		-674 942,11
Excédent d'investissement Reporté Année N-1		1 604 862,59
Résultat Global d'Investissement cumulé		929 920,48
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		43 422,26
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		489 774,32
Résultat global de Fonctionnement cumulé		533 196,58
Résultat de l'Exercice N		-631 519,85
Résultat Global cumulé		1 463 117,06

Le Président se retire. Joël DURIF, doyen des membres présents, assure la présidence de l'assemblée.

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 du syndicat intercommunal des eaux.

M. le Président revient et prend connaissance du vote. Il remercie les membres de la confiance accordée.

5 – Approbation du compte de gestion 2019 du trésorier

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Syndicat des Eaux du Plateau des Rousses de l'année 2019,

Après s'être assuré que le receveur a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Comité syndical déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

6 – Affectation des résultats

Le Président expose au Comité Syndical que l'exercice 2019 a généré :

- un excédent de fonctionnement de **+ 43 422.26 €**
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de **+ 489 774.32 €**
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à **+ 533 196.58 €**

- un déficit d'investissement de **- 674 942.11 €**
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de **+ 1 604 862.59 €**
- Les résultats d'investissement cumulés s'élèvent à **+ 929 920.48 €**

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat,

- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté compte 002 **+ 533 196.58 €**
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté compte 001 **+ 929 920.48 €**

Publié le : 10/07/2026 12:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/70570

7 – Budget primitif 2020

M. le Président présente le budget primitif 2020 qui se présente dans les grandes lignes comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2019	Propositions du Président 2020
011	Charges à caractère générale	57 900,00	54 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 500,00	11 000,00
65	Autres charges de gestion courante	12 500,00	13 000,00
67	Charges exceptionnelles	13 500,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	365 000,00	365 000,00
022	DÉPENSES IMPRÉVUES	1 365,50	0,06
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	848 008,82	885 696,52
TOTAL		1 307 774,32	1 329 196,58

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2019	Propositions du Président
70	Produits des services, du domaine et ventes	777 000,00	753 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	41 000,00	43 000,00
002	RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	489 774,32	533 196,58
TOTAL		1 307 774,32	1 329 196,58

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2019	Propositions du Président
16	Emprunts et dettes assimilées	1 257 717,00	126 000,00
20	Immobilisations incorporelles	3 200,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 300,00	1 000,00
23	Immobilisations en cours	2 632 700,00	2 334 558,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	41 000,00	43 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 000,00	1 000,00
TOTAL		3 936 917,00	2 508 558,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2019	Propositions du Président
10	Apports, dotations, réserve	804 862,59	0,00
13	Subventions d'investissement	313 183,00	326 941,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	365 000,00	365 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 000,00	1 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION	848 008,82	885 696,52
001	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	1 604 862,59	929 920,48
TOTAL		3 936 917,00	2 508 558,00

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 du Syndicat des Eaux du Plateau des Rousses.

8 – Accord cadre à bons de commande 2020-2026 pour les travaux de renforcement et d'extension des réseaux du Syndicat : signature du marché

M. le Président rappelle que le marché à bons de commande 2014-2019 avec l'entreprise LACOSTE CENTRE DE TRAVAUX de COLAS EST est arrivé à échéance et qu'il convient de lancer un nouvel appel d'offres pour la période 2020-2026.
Ainsi, un avis d'appel public à concurrence a été publié dans le cadre d'une procédure adaptée selon le code des marchés publics.

Publié le : 10/07/2026 12:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/70570

L'annonce est parue dans LA VOIX DU JURA du jeudi 16 janvier 2020. La date limite de réception des offres était fixée au 10 février 2020 à 18h00.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :
- valeur technique : 50%
- prix : 30%
- délais : 20%

Deux entreprises ont remis une offre dans les délais :
- Ets LACOSTE CENTRE DE TRAVAUX COLAS NORD EST (54 – Nancy)
- Ets DI LENA & CO (39 – Morbier)

Le montant maximum du marché sur la durée complète du marché est de 4 200 000 € HT. Il s'agit d'un marché annuel reconductible par tacite reconduction.

Antoine DELACROIX, cabinet MERLIN, présente le rapport d'analyse des offres :

	entreprises	note valeur technique 50 %	Montant	note prix 30%	note délai 20 %	TOTAL GENERAL	ORDRE
1	DI LENA	29.00	713 569.65	27.53	-	56.53	2
2	LACOSTE	44.00	659 254.98	30.00	20.00	94.00	1

Joël DURIF aurait voulu comparer et avoir une vision de l'évolution des prix de LACOSTE par rapport au marché précédent.

Antoine DELACROIX précise que l'estimation est faite par rapport au marché à bon de commande en cours avec l'entreprise LACOSTE en ajoutant les actualisations des 6 dernières années.

M. le Président propose de retenir l'offre de LACOSTE pour la période 2020-2026.

Le Comité Syndical autorise à l'unanimité M. le Président à signer le marché à bons de commande 2020/2026 avec l'entreprise LACOSTE.

9 – Bilan des travaux 2019

Avec l'aide du cabinet MERLIN représenté par Antoine DELACROIX, M. le Président présente le bilan des travaux 2019.

Bois d'amont : renouvellement et détournement canalisation rue des boisseliers
L'ancienne conduite est laissée en place et il n'y a rien dedans
Les Rousses : renouvellement de la canalisation route de Trélarce – pose de 230 ml de conduite ; reprise de 11 branchements
Les Rousses : suppression canalisation en terrain privé secteur rue des mésanges
Septmoncel : renouvellement des canalisations secteur Gitalet
Il reste à terminer un chantier de 2018 en début d'année secteur salle des fêtes à Bois d'Amont

10 – Programme de travaux 2020 et demandes de subvention

M. le Président présente le programme des travaux 2020 et propose au comité syndical de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau :

Commune	Nom de l'opération	Montant des travaux	rémunération concepteur	divers et imprévus	total HT
Les Rousses	renouvellement canalisation secteur route Internationale	163 006.98	4 401.19	8 041.63	175 449.80
Les Rousses	Renouvellement de la canalisation secteur montée du Noirmont	84 110.64	2 270.99	4 149.43	90 531.06
Lamoura	renouvellement/détournement canalisation secteur quartier de	134 362.98	3 627.80	6 628.53	144 619.31

Publié le : 10/07/2026 12:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/70570

	l'Abbaye				
Lamoura	renouvellement/détournement canalisation secteur chemin de l'école des neiges	24 122.74	651.31	1 190.05	25 964.10
Les Rousses	renouvellement canalisations secteur la Doye route de Prémanon	247 498.37	6 682.21	12 209.40	266 380.98
Prémanon	renouvellement/détournement canalisation secteur Les Jouvencelles	246 812.43	6 663.94	12 176.00	265 652.37
Prémanon	Détournement/Renouvellement canalisation secteur Prémanon d'Amont	39 157.54	1 057.25	1 931.76	42 146.55
Les Rousses	Détournement haut-service pour lotissement le randonneur	110 798.25	2 991.55	5 466.01	119 255.82
	TOTAL DEPENSES	1 049 860.93	28 346.25	51 792.82	1 130 000.00

M. le Président rappelle que SUEZ et A. DELACROIX établissent un programme de travaux selon l'urgence et des travaux qui arrivent en cours de route. Donc certains travaux sont reportés sur l'année suivante. Le Syndicat peut aussi être en attente de la date de commencement des travaux par les constructeurs privés comme pour le secteur de la Cure et du lotissement le Randonneur pour lancer les travaux de détournement de réseaux.

Antoine DELACROIX précise qu'il doit finaliser le dossier d'étude sur le haut service en proposant de monter le réservoir sur le sommet des Jouvencelles pour supprimer la station de reprise des Dappes.

Le comité syndical prend acte du programme de travaux 2020 et charge le Président de faire une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Département.

13. Personnel :

Au secrétariat du SIE, suite au départ en retraite de deux agents, M. le Président propose de :

a. Création d'un poste de rédacteur à 3h30
b. Modification d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe en poste d'adjoint administratif 1ère classe à 11h30

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- de modifier un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe en poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à 11h30 à partir du 1er mars 2020
- de créer un poste de rédacteur à 3h30 à partir du 1er mars 2020

14. Indemnités de conseil et de budget allouées au comptable public – Exercice 2019

Conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, les comptables du Trésor exerçant les fonctions de receveur municipal sont autorisés à fournir aux collectivités territoriales des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Cet arrêté prévoit également que les collectivités locales peuvent demander aux comptables du Trésor des conseils et renseignements pour la préparation des documents budgétaires et leur verser une indemnité.

Ces prestations ont un caractère facultatif et donnent lieu au versement par la collectivité d'une indemnité dite « indemnité de conseil » et « indemnité de budget ».

L'attribution de cette indemnité fait l'objet d'une délibération qui prévoit également son taux par référence au tarif maximum fixé par l'arrêté précité.

Pour l'année 2019 (gestion de 30 jours), **l'indemnité de conseil, au taux de 100%, s'élève à 33.08 €** brut, **l'indemnité de budget s'élève à 30.49 €**.

Le Comité syndical décide à l'unanimité le versement à Mme PROUVEUR Trésorière pour l'année 2019 (30 jours) de l'indemnité de conseil et de budget.

Publié le : 10/07/2026 12:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/70570

15. question supplémentaire : Ingénierie et animation de projets – aire d'alimentation du captage du lac des Rousses – mise en œuvre programme d'actions agricoles année 2020

M. le Président informe le comité syndical que le copil sur le captage prioritaire et le copil Natura 2000 s'est réuni le 17/02/2020 : il s'agit d'une réflexion commune sur la protection du lac des Rousses et du site Natura 2000 sur le Val d'orbe.

Le Syndicat travaille avec la chambre d'agriculture qui anime ce copil et met en place les actions. Le coût de la prestation s'élève à 14 811.50 € HT, soit 17 773.80 € TTC.
Le Président indique qu'une demande de subvention peut être adressée à l'Agence de l'Eau qui aide à 80 %.
M. le Président propose au comité syndical de valider ce programme afin d'avoir un bon suivi et des actions concrètes sur la protection de la ressource en eau potable.

Joël DURIF demande si la Suisse participe à ce programme et sous quelle forme. Tout le travail fait sur le bassin versant du lac des Rousses et de l'Orbe profite aussi au territoire Suisse.

Jean-Sébastien LACROIX répond qu'il y a une prise de conscience de la part des agriculteurs suisses et le copil essaie d'avoir des contacts avec eux. Ils se doivent d'appliquer la loi française. On travaille avec les services suisses qui vont contrôler ce qui se passe. En revanche, il n'y a pas de réglementation précise sur le contrôle douanier.

Départ de Marie-Claire ROBEZ-MASSON à 20h.

Le comité syndical autorise à l'unanimité M. le Président à signer le devis de la Chambre d'agriculture du Jura d'un montant de 14 811.50 € HT et sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

16. Questions et informations diverses

Unités logement :

M. le Président souhaite faire le point sur l'enquête concernant les unités logement. Emilie LE GOFF informe le comité syndical que SUEZ a envoyé 2924 emails et 1996 courriers, soit 4920 envois dont 254 clients avec des UL facturées actuellement.
Les retours sont les suivants :
- 769 réponses soit 16 % avec 20 demandes de RDV que SUEZ a programmé
Sur ces réponses, il y a :
- 32 clients avec des UL facturées actuellement : 25 sans modification et 7 à traiter
- 51 clients sans UL facturées actuellement et ayant fait une déclaration d'UL : que nous devons également contrôler car certains abonnés individuels ont déclaré tout leur immeuble et n'ont pas toujours bien compris la notion de part fixe et d'unités logements.

Emilie LE GOFF indique qu'il n'y aura pas de rétroactivité pour les nouveaux déclarants ; ils seront facturés à partir de janvier 2020.

En ce qui concerne la répartition par commune, sur les 785 réponses 277 concernent Les Rousses.

Nouvelle filière de traitement de l'eau potable :

M. le Président informe le comité syndical de la mise en place depuis novembre 2019 de la nouvelle filière de traitement. Il y a des problèmes de coloration et de goût de l'eau dus aux biofilms dans les canalisations. Cela perdure encore actuellement. La potabilité de l'eau est bonne et il n'y a pas de dysfonctionnement de la station.
Emilie LE GOFF ajoute que la station de traitement n'est pas réceptionnée, elle est encore en période de mise en route. Des techniciens opèrent un réglage assez fin aujourd'hui. L'eau contrôlée par l'ARS reste de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires en termes de traitement pour éviter les nuisances car une réaction chimique peut s'opérer entre les dépôts dans les canalisations et le

Publié le : 10/07/2026 12:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/70570

nouveau mode de traitement. Les techniciens de SUEZ interviennent sur le réseau pour faire des purges dès signalement d'anomalie.
M. le Président ajoute qu'il est difficile de savoir combien de temps cela va durer.
Emilie LE GOFF indique que le principal est de stabiliser le process de l'usine et ensuite SUEZ s'attachera aux réseaux en fonction des secteurs. On va cartographier les réseaux.
Sylvie MICHAUD pense qu'il est important de faire de l'information régulière tant qu'il y a ce problème.

M. le Président adresse ses remerciements pour toutes ces années de collaboration et souhaite une bonne continuation.

Séance levée à 20h27

La Secrétaire de séance — Le Président,

Christiane GROS — Jean-Sébastien LACROIX

Publié le : 10/07/2026 12:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/70570